

LA GAZETTE DU NORD

"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa"

VOLUME 27 — No 15

SAINT-JEROME, VENDREDI, 8 MARS 1946

Cinq sous le n°

L'AFFAIRE DE L'UNGAVA

QUEBEC & MONTREAL — R.P.C.
Train No 55
De l'imprimerie ST-JEROME
Le Séminaire de Québec

Nos loisirs, une façon de les agrémenter

L'homme qui travaille a besoin de repos. Il a aussi besoin de distractions pour agrémenter ses loisirs, ces intermèdes de la vie entre le labeur quotidien et le sommeil où il se plonge tous les soirs.

Parmi les distractions honnêtes placées à la portée de notre population, il n'en est pas qui ait plus de vogue que les grandes attractions sportives. De tout temps, le peuple s'est rendu au cirque applaudir ses gladiateurs favoris et assister aux grandes olympiades. Chez les romains, avec l'avènement du christianisme, les courses de chariots ont remplacé les persécutions chroniques des premiers temps de l'Eglise. En Espagne, les courages et les combats de taureaux connaissent encore dernièrement une grande vogue.

Ici en Amérique, tous les jours de la belle saison, le peuple s'enthousiasme au spectacle de ses joutes de baseball. L'automne et l'hiver ce sont le rugby et le hockey qui encore attirent des foules considérables. Avec les siècles, la civilisation a remplacé les massacres de chrétiens par d'honnêtes joutes sportives qui occupent les loisirs des citoyens du Nouveau-Monde. Les chefs de l'industrie américaine savent tellement que leurs ouvriers ont besoin de distractions en dehors de leurs heures de travail qu'ils ont toujours sur leur liste de paye plusieurs promoteurs et entraîneurs sportifs chargés de créer et d'entretenir ces divertissements si appréciés de leurs ouvriers. Au Canada on a suivi cet exemple et il n'y a pas une ville minière du Nord d'Ontario et de Québec qui n'ait son gymnase, son arène et son terrain de baseball. On sait que le travailleur qui s'est délassé d'une façon normale en fin de semaine fournit un meilleur rendement, quand il reprend son labeur quotidien.

La saison de hockey qui vient de se terminer nous a fourni vingt joutes du plus vif intérêt, dont les péripéties ont souvent alimenté la conversation de centaines et de centaines de spectateurs, d'une rencontre à l'autre, de nos trois équipes locales.

Ces distractions honnêtes nous ont été fournies par des citoyens qui ont dénoué largement les cordons de leur bourse pour en solder les frais — au grand bénéfice de leurs concitoyens — Nous leur en rendons hommage et nous souhaitons qu'ils puissent encore répéter leur beau geste. Seulement, cette oeuvre civique nous voudrions qu'elle soit aussi soutenue par nos pouvoirs publics. Puisque le Gouvernement provincial nous annonce la formation d'un Ministère du Bien-être de la Jeunesse, nous souhaitons ardemment que ce nouveau ministère ait dans les statuts qui lui conféreront son existence légale, les pouvoirs de verser des subsides à nos associations sportives, surtout à la campagne, où le sport n'est jamais une proposition "payante" pour ses promoteurs.

A notre population adulte donnons les spectacles honnêtes de nos tournois sportifs. A nos enfants donnons des terrains de jeu où ils pourront se développer sainement au physique comme au moral. L'Etat y gagnera de toute façon, à aider financièrement la création et le maintien de ces distractions, qui agrémentent si bien nos loisirs.

Joseph DUGUAY

Le souper canadien des jours gras

Au delà de quatre cents personnes ont assisté au souper canadien des jours gras qui avait lieu dimanche dernier à la Salle Paroissiale d'Amos. En présence d'une telle affluence, les organisateurs ont dû contremander le dîner réservé à nos enfants pour le lundi midi, vu qu'il aurait fallu renouveler le miracle des pains et des poissons pour offrir quelque chose de substantiel aux élèves de nos écoles. En effet tout a été consommé, de bon appétit et avec délices par des convives qui ne tarissaient pas d'éloges à l'adresse des cuisinières bénévoles aidées de nos scouts qui leur avait préparé un menu aussi varié et aussi succulent.

Au nom de la Fédération de nos oeuvres paroissiales, M. Joseph Paré a souhaité la bienvenue à l'assistance. Comme cet-

te fête de la bonne chère était suivie d'une soirée du bon vieux temps, M. Jean-Paul Gariépy s'est vu confier la charge de maître de cérémonies dont il s'est acquitté à la satisfaction pleine et entière de tous ses auditeurs. M. Gariépy a présenté à l'auditoire MM. Paul Boutet et France Brien qui ont interprété plusieurs chansons du terroir. Sous la direction de son maestro, M. Arthur Drouin, la Chorale des Artisans a rendu avec son habituel succès plusieurs romances harmonisées qui lui ont valu plusieurs rappels. Madame Marthe Drouin Godbout accompagnait la chorale au piano et Madame France Brien tenait le même rôle au cours des chansons rendues par MM. Boutet et Brien. La présence de M. David Gourd, député de Chapleau, nous a valu

(suite à la page 2)

Création d'un parc public d'amusements dans le quartier No 3 d'Amos

Dans la soirée de mercredi le 27 février, les citoyens les plus en vue du quartier No 3 se sont réunis à la salle du Foyer St-Joseph et ont jeté les bases d'une organisation qui est toute à leur honneur et marque bien leur esprit civique : la création d'un parc public d'amusements, situé au sein même de leur quartier, sur la rive ouest de l'Haricana.

Cette réunion était sous la présidence de M. Ferdinand Gervais, échevin. M. Maurice Tessier, député-protonotaire du district y remplissait les fonctions de secrétaire. On remarquait aussi dans l'assistance, la présence de M. l'échevin Bruno Veillette, qui avec M. Gervais, représente cette division électorale à l'Hôtel de Ville.

Sur l'avis que leur en donnerent MM. les échevins Gervais et Veillette, les personnes présentes apprirent que nos autorités municipales ont réservé certains terrains vacants, dans le but de les convertir en parcs publics d'amusement pour les enfants de notre ville. Aussitôt l'assemblée décida de retenir à cette fin plusieurs lots situés sur la 4^{ème} rue ouest, en arrière de l'Ecole du Christ-Roi. Ce nouveau parc d'amusements portera le nom de "Parc du Christ-Roi". On élaborera séance tenante plusieurs projets relatifs à l'aménagement et à l'embellissement de ce lieu de détente en plein air réservé aux enfants et pour mener à bonne fin cette louable entreprise on forma le comité suivant : président, M. Thomas-Louis Simard; vice-président, M. Henry Guyon; secrétaire, M. Maurice Tessier; trésorier, M. Bruno Veillette; directeurs, MM. Joseph Dumont, I.C., Maurice Magny, Charles-Auguste Blanchette, Wilfrid Branchaud, Léopold Poulin, Thomas Fortin, Ferdinand Gervais, Philippe Courtemanche et Roger Veillette.

Cette première assemblée n'est que le prélude d'une série d'autres réunions, car les promoteurs de cette oeuvre entendent mener les choses rondement.

Congrès des Artisans du district No 20 à Senneterre

En juin, le 24, fête de Saint-Jean-Baptiste, un congrès régional de toutes les forces artisanes aura lieu à Senneterre. Un magnifique programme est en élaboration; ces grandes fêtes marqueront certainement un grand pas dans la deuxième phase du mouvement artisan en terre abitibienne. Le programme du congrès paraîtra sous peu. Que le succès de ses belles manifestations soit la réalisation de notre devise de district : "Marchons vers la Supériorité."

Communiqué

Jamais un gouvernement n'a fait une transaction aussi inique aussi désavantageuse (Godbout)

QUEBEC, 6. — "J'espère que la province entière fera entendre sa voix unanime qui arrêtera le gouvernement sur le chemin où il s'est engagé, qui fera reculer le premier ministre et la tache de l'Ungava", a déclaré l'hon. Adélard Godbout en parlant, cet après-midi, à l'Assemblée législative, d'un arrêté ministériel par lequel l'Union National a récemment accordé à des étrangers la moitié des richesses minières de la province de Québec.

"Jamais un gouvernement n'a fait une transaction aussi inique et aussi désavantageuse, a affirmé le chef de l'opposition libérale, dans un des plus brillants discours qu'il ait prononcés sur le parquet de la Chambre des députés.

L'hon. M. Godbout a provoqué, aujourd'hui, ce qui sera, le plus important débat de la session en demandant la production de tous les documents concernant la concession minière du Nouveau-Québec à la Hollinger Exploration Company. Le chef du parti libéral a prononcé un réquisitoire si formidable contre le gouvernement que l'hon. Maurice Duplessis et l'hon. Jonathan Robison, qui ont parlé après lui, n'ont pratiquement rien dit de la transaction et n'ont fait que demander à la Chambre d'attendre le projet de loi qui est déjà présenté à ce sujet.

L'opposition libérale a fait une longue ovation à l'hon. M. Godbout lorsqu'il a pris la parole.

L'HON. M. GODBOUT. — Je veux parler aujourd'hui d'une transaction par laquelle le gouvernement concède, pour une bouchée, de pain, la moitié de nos richesses minières sans s'assurer que le développement que l'on permet bénéficiera au peuple de la province. S'il y a une époque où les ressources naturelles ne doivent être concédées qu'avec la plus grande précaution, c'est bien la nôtre. Et cependant, le gouvernement n'exige, comme compensation que \$6,000 par année durant 5 ans et rien du tout durant sept années. Cette concession est accordée à des étrangers. Le capital est bienvenu chez nous pour développer nos ressources naturelles mais pas dans des conditions comme celles là. C'est 100 millions et quelques milliers de dollars que la province devrait retirer de cette transaction. Mon sang bouillit, mais je resterai calme. Je veux que le gouvernement réfléchisse sur sa transaction, s'il en est temps encore. On concède 3,900 milles carrés de territoires miniers et une bande de terrain de 10 milles à l'entour, ce qui fait encore 3,500 milles carrés de superficie. Je ne jette le blâme sur personne mais notre histoire passée devrait nous instruire.

"Dans l'ordre en conseil qu'il a passé, le gouvernement semble respecter les droits de la législature puisqu'il dit que l'arrêté sera soumis à la Législature. Mais que les députés lisent le document et ils verront que les travaux sont commencés depuis que le premier ministre y a apposé sa signature. Le gouvernement va présenter un projet de loi et dire aux députés "Nous avons vendu la moitié de notre patrimoine national pour une bouchée de pain. Qu'est-ce que vous en pensez?" Jamais on ne pourra trouver dans l'histoire de notre pays une transaction qui approche en iniquité celle qui vient d'être consommée. (Appl. à gauche).

M. GODBOUT — Le premier ministre sourit. Il ne pourra expliquer son sourire qu'en avouant qu'il se moque de la province de Québec. Pour n'avoir pas vu la nécessité impérieuse d'imposer des conditions, le premier ministre passera à l'histoire pour le premier ministre le plus imprévoyant — parce que je ne veux croire qu'à de l'imprévoyance — que la province de Québec ait connu. On dira : "Vous avez des amis politiques intéressés dans la transaction". La concession serait faite à mon frère que j'avertirais le gouvernement du désastre où il nous a conduit.

L'opposition souligne ces paroles de son chef par des applaudissements frénétiques.

M. GODBOUT — Regardons près de nous. Il y a un pays (Terre-Neuve) qui ne s'appartient plus à lui-même pour avoir fait de pareilles transactions. Et pourtant le gouvernement de notre province pouvait faire de si grandes choses avec toutes ces richesses... Le gouvernement fédéral met à la disposition des provinces des sommes considérables pour de grands travaux. Pourquoi le gouvernement n'entreprend-il en même temps que cette transaction, la construction d'une route carrossable ou d'un chemin de fer qui conduirait à un port d'hiver sur la Côte Nord?

M. DUPLESSIS — C'est enfantin.

M. GODBOUT — C'est enfantin parce que le premier ministre n'y comprend rien. Cette voie de communication qui aboutirait à Havre-St-Pierre ou aux Sept-Iles offrirait l'avantage à la pro-

(suite à la page 3)

Les idées de Churchill

FULTON, Mo., 5 — Winston Churchill s'est fait aujourd'hui le champion d'une alliance militaire virtuelle entre les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et le Commonwealth britannique, tandis que le président Truman, parlant sur la même tribune, a demandé aux puissances de donner leur appui tout entier à la charte des Nations-Unies afin de sauver l'humanité de la "destruction".

Le premier ministre britannique du temps de guerre a accusé la Russie de chercher "une expansion indéfinie de sa puissance et de ses doctrines".

Parlant dans le gymnase du collège de Westminster, où M. Churchill et M. Truman ont reçu des titres honorifiques l'ancien premier ministre a demandé l'abandon de "la précaire balance du pouvoir", qui, a-t-il affirmé, offrait une tentation à "l'ambition ou l'aventure".

"Ce sont des temps périlleux, a dit le président Truman. Le monde se dirige ou vers la destruction ou vers le plus grand âge de progrès de l'histoire".

Le président n'a cependant fait aucune mention de l'alliance anglo-américaine suggérée par Churchill et n'a aucunement critiqué la Russie. Affirmant qu'il avait rencontré M. Churchill et le généralissime Staline à Postdam pour la première fois l'été dernier, le président a ajouté qu'il les aimait bien tous les deux. "Ce sont des hommes et des chefs dans le monde aujourd'hui au moment où nous avons l'usage conjoint de toutes les bases de direction".

M. Churchill a fait les suggestions suivantes entre autres : bases navales et aériennes des Etats-Unis ou du Royaume-Uni dans le monde entier ; des relations intimes entre les conseillers militaires anglo-américains, l'étude en commun des dangers éventuels, les mêmes armes et les mêmes manuels d'instruction et l'échange d'officiers et de cadets dans les collèges.

Entre Canadiens de bonne volonté

LE RATIONNEMENT DU BEURRE

PAR EUGENE L'HEUREUX

Si les hommes publics et d'autres continuent leur marathon de démagogie, mieux vaudrait peut-être renoncer à la démocratie et transformer le Canada en un pays totalitaire conduit par une main de fer. Nous serions alors un peuple incapable ou indigne de se gouverner lui-même.

Excellent régime en soi, celui, en tout cas, que je préfère aux autres, la démocratie devient le régime le plus inefficace et le plus pourri, quand les élites de toute taille et de toute qualité rivalisent de zèle dans la flatterie des instincts populaires en vue de se rendre populaires ou de se ménager quelque gain.

L'incident de la résolution adoptée dernièrement au Conseil municipal de Québec contre le rationnement du beurre est une échantillon parfait de cette agitation démagogique néfaste aux pays démocratiques.

Sous le fallacieux prétexte de servir le peuple, on a adopté une résolution basée sur une méconnaissance complète des faits, une résolution qui vise à supprimer un système d'équitable distribution de nos quantités insuffisantes de beurre, une résolution, enfin, qui représente la cité de Québec — celle qui désirait devenir le siège social de l'Organisation des Nations Unies! — comme une ville indifférente au sort des nations mourant de faim, pourvu que les Québécois mangent plein leur ventre. Résolution, par conséquent, au moins triplement malheureuse.

Si notre peuple n'était pas cent fois plus généreux et judicieux que le laissent entendre ces initiatives inspirées par le souci de se rendre populaire, la tâche de le gouverner et de lui procurer un légitime bien-être serait au-dessus de toute force humaine.

On peut même dire que, malgré le bon sens incomparable du

peuple canadien-français, la démagogie de ceux qui parlent trop à la légère nuit considérablement à l'organisation d'un état de choses qui profitent d'abord et principalement aux classes pauvres. Les meilleurs serviteurs du peuple ne sont pas toujours ceux qui se vantent de l'être.

Dans un communiqué fort bien fait, M. Jean-Marie Martin, représentant régional de la Commission des Prix à Québec, a disposé facilement de cette résolution, que seul S. H. le maire Borne avait eu le courage de déclarer inopportune.

La puissance novice de la démagogie consiste surtout, on le sait par expérience, dans le phénomène psychologique suivant, qu'elle provoque généralement les sages, forcément, se taisent ou réagissent trop timidement, alors que les parleurs, ne doutant de rien, affirment tout ce qui leur passe par la tête.

M. Martin, qui connaît, lui, la question soulevée, a démontré de façon préemptoire que les faits allégués à l'appui de la résolution sont absolument faux. Il a clairement prouvé la nécessité actuelle du rationnement, non seulement pour en assurer quelques grammes aux Européens qui n'en ont pas du tout, mais aussi pour en procurer une ration égale aux pauvres comme aux riches dans la ville, le district de la province de Québec.

Occasionnellement, il a ouvert les yeux des Québécois sur une situation que la plupart ignoraient sans doute et qui devrait s'améliorer : l'insuffisance notable de notre district et de notre province en beurre. Pourtant, s'il est une production qui convient à notre climat, c'est bien celle du beurre.

Au reste, ce n'est pas la première fois que la démagogie s'en prend à la Commission des Prix. Pourtant, c'est cette commission qui nous a permis de traverser la période de guerre sans privations excessives et qui a protégé efficacement — pas à coups de vains discours! — les familles des travailleurs contre les accaparements de ceux qui auraient pu payer n'importe quel prix sous le trop fameux régime de la liberté du commerce, qui ouvre la porte à tous les abus contre les pauvres.

En combattant la Commission des Prix, — parce que c'est un organisme fédéral ou pour toute autre raison — ceux qui prétendent parler au nom de la classe ouvrière devraient se tourner la langue une couple de fois avant d'ouvrir la bouche.

Qu'ils prennent garde de ne pas faire inconsciemment le jeu des accapareurs et des profiteurs de toute sorte. La démagogie, qu'ils ne l'oublient pas, est une grande menteuse, qui trompe même les démagogues sincères au profit des exploités les plus rusés, qui se servent des démagogues.

Nous présumons que les démagogues sont sincères, même si nous croyons devoir dénoncer le mal qu'ils causent inconsciemment à la société, aux pauvres surtout.

(Les articles de cette rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'Opinion libre, service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux, 55 Avenue de Salaberry, Québec).

HOCKEY...

(suite de la page 8)

à qui en somme ils avaient livré un combat dont ceux-ci se souviendront longtemps.

Autour de la coupe

M. Thomas Louis Simard reçut la coupe T. A. Lalonde et après une prise de photo sur la patinoire il invita ses porte-couleurs, ses adversaires, ses principaux supporters, les arbitres et les officiels de la Ligue à célébrer dignement cette victoire dans les salons du Château Inn où la coupe retrouva l'usage auquel d'ordinaire on destine les coupes, même celles qui servent de trophée aux

vainqueurs de nos épreuves sportives. Il faut dire cependant que les Collégiens, ne purent répondre à cette invitation. Le règlement les ramenant aux dortoirs du Collège où ils ont dû goûter un repos bien mérité.

Alignements : Collège d'Amos. Buts : Fernand Deschatelets, défenses : MM. les abbés L. Blais et Henri Deschênes, Roger Létourneau, avants : Fernand Dion, Clément Fontaine et Ivanhoe Frigon ; Georges Archambault, Jacques Brien et Marcel Lapointe.

Garage Central : Buts : Clément Neveu, défenses : Jean-Paul Lalonde, "Babe" Tapin, Bernard Mayer et André Paquette; avants : Phyllis Massie Ls-Georges Cossette et Georges Guillette ; André Vézina, Henri Gosselin et Claude Bissonnette.

Arbitres : Emile Gosselin et Mike Bernatchez.

Le souper...

(suite de la première page) de la part de ce dernier plusieurs chansons, toujours hautement appréciées, dans ces fêtes de la joie et de la gaieté.

Plusieurs cadeaux ont été mis en raffle au profit de la Fédération. Un gâteau des RR. SS. de l'Assomption a été gagné par Madame Zoel Gariépy qui l'a remis en tirage. Le gagnant en a été M. Jacques Bouchard. Mlle Marie-Anne Baril a obtenu le numéro chanceux qui lui a valu de recevoir un gâteau de fantaisie offert par Madame Gérard Lacroix. Un autre gâteau donné par Madame Antoine Delongchamps a été gagné par Mlle Thérèse Labrèche. La peinture à l'huile de la Madonne était l'objet de toutes les convoitises. Cette peinture d'une grande valeur artistique est l'oeuvre de Mlle Juliette Lemieux, de Québec qui l'a remise à son neveu M. l'abbé Armand Gendron vicaire à la cathédrale. Ce dernier en a fait cadeau à la Fédération et presque tous les citoyens d'Amos avaient acheté des billets donnant droit au tirage de cette oeuvre d'art. Le sort a favorisé Madame Joseph Dion qui détenait le numéro chanceux.

Sous la main experte de M. Paul Boutet, des projections lumineuses de scènes abitiébiennoises ont été offertes ensuite à l'assistance. Cette soirée s'est terminée par le chant de notre hymne national.

L'Allemagne serait occupée pour une période de 10 ans

Berlin, 5. — Le lieutenant-général Lucius Clay, chef du gouvernement militaire américain en Allemagne, a laissé entendre aujourd'hui que les Etats-Unis occuperont le pays pendant 10 ans.

Au cours d'une conférence de presse, Clay a expliqué que la nouvelle loi sur la dénazification allemande comporte des sentences allant jusqu'à dix années d'emprisonnement.

Un correspondant a dès lors demandé si par ce moyen les Etats-Unis s'engagent à occuper l'Allemagne pendant dix ans pour s'assurer que les sentences seront purgées. Le général a répondu que le gouvernement militaire peut engager formellement les Etats-Unis.

Clay a annoncé que le gouvernement militaire a confié à des adversaires du nazisme responsables la tâche de châtier quelque 2,000,000 de nazis qui, jusqu'ici, ont échappé à la campagne de dénazification dans la zone américaine.

La nouvelle loi, dont l'application est confiée aux Allemands, a pour but de sévir contre certains industriels et financiers du pays qui n'ont pas été formellement accusés de crimes de guerre mais sans lesquels Hitler n'aurait pu se livrer à l'agression.

Clay prévoit que cette nouvelle loi atteindra éventuellement un quart des 16,000,000 d'Allemands de la zone américaine et résultera en un demi million de procès.

La loi comporte l'enregistrement de tous les Allemands de 18 ans et plus dans la zone américaine et leur classement dans cinq catégories distinctes.

"Ca, c'est du bon café!"



LE CAFÉ
"SALADA"

SOYEZ FORTS

SI VOUS SOUFFREZ DE:
FAIBLESSE, CONTRACTIONS,
NERVOSITÉ, ÉPUISEMENT,
FATIGUE HABITUELLE,
MANQUE D'APPÉTIT...

**PRENEZ LES
PILULES MORO**

1366 ST-DENIS, MONTRÉAL

Me Mansour...
MOSAÏQUE MUSICALE

avec
JOSE FORGUES
populaire soprano de Montréal

le TRIO et l'ORCHESTRE McCOLL-FRONTENAC
et des artistes invités Canadiens-français

COMMENÇANT
Tous les mercredis - le 6 mars: 8³⁰ à 9⁰⁰ p.m.

sur le réseau français de Radio-Canada
(AMOS — CHAD)

présente par
McCOLL-FRONTENAC OIL COMPANY LIMITED
vendeurs RED INDIAN

LA GAZETTE DU NORD

Vendredi, 1er mars 1946

Page 3

L'affaire de l'Ungava...

(suite de la première page)

vince de pouvoir développer ses immenses richesses forestières de la Côte Nord. Le premier ministre ne sait pas cela mais le peuple le sait. Si la transaction garantissait l'exploitation de notre minéral de fer du Nouveau-Québec, chez nous, on pourrait faire surgir à Havre-St-Pierre ou ailleurs une grande aciérie et assurer en même temps le développement forestier. Je demande au gouvernement encore une fois de réfléchir.

J'espère que la province entière fera entendre sa voix unanime qui arrêtera le gouvernement sur le chemin où il s'est engagé, qui fera reculer le premier ministre et l'empêchera de mettre sur son nom la tache de l'Ungava". (appl. frénétiques — ovation à gauche).

M. ROBINSON — "Le discours du chef de l'opposition est décourageant pour le capital étranger. Le parti libéral a commencé en confisquant le capital de la Montreal, Light Heat and Power. Quand je présenterai le bill, le chef de l'opposition reconnaîtra la vision du gouvernement.

Du reste, une concession à être accordée à la Cie Hollinger en 1919, en 1929 et même en 1942. Que l'on attende le projet de loi que j'ai présenté".

C'est M. Guy Roberge qui a répondu à l'hon. M. Robinson, et l'hon. Maurice Duplessis a donné la réplique à M. Guy Roberge. On trouvera ailleurs le compte rendu du premier duel entre le premier ministre et le député de Lotbinière.

Le soir à 8 h. 15, M. Henri Drouin est monté à l'assaut

M. HENRI DROUIN. — Ceux qui projettent de grands développements dans le Nouveau-Québec sont de grands Canadiens associés à des étrangers. Ce sont des hommes d'affaires avertis et ceux qui traitent avec eux au nom du gouvernement devraient agir en hommes d'affaires car ils ont les intérêts de la province en mains. Tout d'abord, je ferai une mise au point. Le ministre des Mines a prétendu qu'un permis semblable avait été accordé en 1942. C'est une erreur. Le permis de 1942 était un simple permis d'exploration d'une durée de 5 ans et n'autorisait ses détenteurs qu'à développer 1,000 acres par an seulement et suivant les obligations de la loi des mines. (Appl. à gauche). Terre-Neuve a accordé une concession à la Labrador Exploration dans des conditions identiques aux concessions du gouvernement. Mais Terre-Neuve n'a pas d'industrie. Le gouvernement de Québec aurait dû être plus prévoyant. Jusqu'en 1962, aucune autre compagnie que la Hollinger ne pourra faire de développements dans le Nouveau-Québec. Tout le bénéfice que nous allons retirer, c'est une grande carrière à 700 milles des grands centres. Nous ne sommes pas opposés au développement minier mais le gouvernement ne devrait pas paralyser le développement du Nouveau-Québec au bénéfice d'une seule compagnie.

"Nous avons cherché à savoir ce qui se tramait dans cette affaire. On a fait du mystère. On n'a fait aucune recherche géologique. J'ai demandé des renseignements au ministère des Mines. On m'a référé à un rapport de 1895. A cette époque, les méthodes d'exploration n'étaient pas perfectionnées et les explorateurs étaient si conservateurs qu'ils allaient jusqu'à prétendre qu'il n'y avait pas de gisements miniers dans le nord-ouest de la province de Québec, qui est aujourd'hui la grande région minière de l'Abitibi. C'était sous un gouvernement conservateur".

M. E. LESAGE. (Abitibi-ouest). — Les gouvernements sont devenus libéraux.

M. HENRI DROUIN. — Est-ce que quelqu'un m'a interrompu, M. l'Orateur ? Je n'ai vu personne se lever. L'ordre-en-conseil n'accorde aucune protection à la province. Le gouvernement aurait dû obliger les promoteurs à faire surgir de grandes aciéries dans notre province. Le ministre des Mines a dit que la production du minéral du fer atteindra 40,000 tonnes par jour.

M. ROBINSON. — J'ai dit que la compagnie serait obligée de faire cette production.

M. HENRI DROUIN. — Eh, bien, quelle garantie le ministre a-t-il prise pour assurer cette immense production ? J'attends une réponse. Il n'y a pas de garanties. Pas de garantie non plus que la carrière sera dans la province de Québec au lieu d'être au Labrador, du côté appartenant à Terre-Neuve. Et comment expédierait-on ce minéral à l'étranger ? Car le minéral sera envoyé à l'étranger à l'état brute. A-t-on choisi un port pour l'expédition ? Ce port est-il situé dans notre province ? Si la compagnie ne sert qu'aux intérêts américains, Québec ne retirera aucun avantage. Est-ce que le gouvernement a étudié les répercussions de son ordre-en-conseil sur la production de fer au Canada ? Nous avons à Sorel une grande industrie qui pourrait être intéressée à ce grand développement des richesses de la province de Québec. Le ministre des mines est gravement coupable d'imprévoyance s'il n'a pas étudié tous les aspects de la question. La Hollinger pourra vendre à bas prix son minéral à une subsidiaire américaine ; elle ne fera pas de profits et la province de Québec ne retirera pas le 7 p.c. qu'on lui promet. Le gouvernement aurait dû intéresser le fédéral à la construction du chemin de fer afin que la nouvelle voie ferrée serve toute la région et toutes les industries. Je crois en avoir assez dit pour que le ministre des Mines au lieu de répondre avec légèreté, suive les conseils que l'opposition lui a donnés". (Appl prolongés à gauche).

M. Henri Drouin sert une bonne leçon au gouvernement de l'U.N.

QUEBEC, 28 (DU correspondant parlementaire du Canada) — M. Henri Drouin, député d'Abitibi-Est, a fait cet après-midi à l'Assemblée législative de si bonnes suggestions au gouvernement pour le progrès de l'agriculture que l'hon. Maurice Duplessis a essayé de l'empêcher de parler. Le premier ministre est intervenu de façon intempestive dans le débat comme s'il avait eu peur que le jeune député de l'Abitibi éclipsât son ministre de l'Agriculture, l'hon. Laurent Barré.

L'hon. Adélaïde Godbout et l'hon. Cyrille Dumaine ont pris part à la discussion pour féliciter M. Henri Drouin que l'opposition a longuement applaudi. Le chef de l'opposition avait lui-même essayé de secouer le cabinet des 21 de sa torpeur en approuvant une mesure mais en réclamant une action immédiate.

C'est au cours du premier débat de l'après-midi que M. Henri Drouin a pris la parole et a failli causer une panique dans les rangs de l'Union Nationale.

En comité plénier, (M. Maurice Tellier au fauteuil), la Chambre étudie les résolutions de l'hon. Laurent Barré relatives à la loi pour augmenter le domaine cultivable de la province.

M. BARRE. — Le projet a tout simplement pour but de nous autoriser à conclure des arrangements avec le fédéral pour faire des travaux de drainage en coopération. Pour cela, nous demandons à la Chambre de voter cinq millions.

M. GODBOUT. — Aucun département ne peut offrir au gou-

vernement autant de chance de faire son devoir durant la période de reconstruction que le département de l'Agriculture. J'espère que le ministre se montrera plus actif que le ministre de la Colonisation, bien que nous ayons voté à ce dernier 14 millions, l'an dernier."

M. DUPLESSIS. — Point d'ordre. Il n'est pas question de colonisation dans cette résolution.

M. GODBOUT. — Le premier ministre avait l'air de bonne humeur au début de la séance. Que se passe-t-il donc ? Je ne m'oppose certainement pas au projet mais je voudrais que le ministre nous dise où il entend commencer ses principaux travaux de drainage. Il y en a d'urgent à faire près de Montréal et en Abitibi.

M. BARRE. — Il est difficile de préciser mais je dirai que je suis prêt à coopérer avec n'importe quel gouvernement du moment que les droits de la province seront respectés.

M. LEON CASGRAIN. — Le ministre a changé pour le mieux.

M. BARRE. — Le député de Rivière-du-Loup me fait penser à une jeune femme...

M. GODBOUT (souriant). — Vous ne l'avez pas connue.

M. CASGRAIN. — Est-ce dans "Rosa et Rosette", cette histoire-là ?

M. BARRE. — Je souhaite des Rosettes au député de Rivière-du-Loup.

M. LAURENDEAU. — Les provinces vont chercher à Ottawa l'argent qui devrait être perçu par elles-mêmes.

M. CHALOUT. — Le ministre a-t-il des plans ?

(suite à la page 5)

LA FERME

Durant la dernière semaine de février, M. l'Agronome Dampousse, Professeur d'Agriculture, assista à une réunion de la Direction de la Corporation des Agronomes, Montréal. Son absence fut comblée par d'intéressants cours d'Aviculture donnés par M. l'Agronome Jules Brosseau d'Amos, dont la compétence et le dévouement sont dignes d'éloges et ont mérité la plus vive reconnaissance des élèves et des quelques professeurs qui ont suivi ces cours.

NOTES des Bulletins :

1er	M. Delongchamps F.	97.7%
2è	Veillette Eloi	94.4
3è	Lemelin J.-Marc	93.2
4è	Vezeau J.-C.	91.1
5è	Blais Clément	88.3
6è	Chabot Yves	88.1
7è	Leclerc J.-Eudes	87.5
8è	St-Pierre Léon	84.9
9è	Lambert Léo	84
10è	Robitaille Geo.-E.	83.7
11è	Charbonneau R.	83.4
12è	Larivière Léonard	81.4
12è	Gonthier Chs.-A.	81.4
14è	Alarie Hormisdas	75.1
14è	Boisvert Marcel	75.1
16è	Bazinet Guy	72.8
17è	Lapointe Joseph	68.7
18è	Lord Gérard	67.4
19è	Slight J.-Marc	67.3
20è	Castonguay P.-E.	65.9
21è	Gonthier Gérard	60.6
22è	Soumis Adrien	60.3
23è	Bolduc Georges	55.4
24è	Larivière Guy	52.7
25è	Menard J.-Chs.	52.5
26è	Prevost Roger	52.3
27è	Larochelle Paul	46.5

Encouragez
nos
annonceurs

EN VEDETTE SUR UN NOUVEAU PROGRAMME



José Forgues



Raymond Denhez



Robert L'Herbier

Une nouvelle étoile dont l'éclat grandit constamment au ciel de la radio, JOSE FORGUES apporte le charme de sa jolie voix de soprano, au nouveau programme de variétés "MOSAÏQUE MUSICALE" qui sera présenté du poste CBF et sur le réseau français de Radio-Canada tous les mercredis soir à 8 heures 30 à compter du 6 mars.

Le programme d'ouverture présentera en vedette Robert L'Herbier, baryton à la voix chaude, bien connu par ses disques et à la radio. Les meilleurs artistes canadiens-français seront présentés à tour de rôle au cours des émissions subséquentes.

Le cadre musical de ce nouveau programme sera fourni par les accents mélodieux de l'orchestre McColl Frontenac et du Trio sous la direction de Raymond Denhez.

Le maître de cérémonies Miville Couture, gagnant du trophée décerné par Radio-monde à l'annonceur le plus populaire.

"MOSAÏQUE MUSICALE" est commandité par McColl Frontenac Oil Company Limited et ses distributeur Red Indian par l'entremise de Ronalds Advertising Agency, Montréal.

Propos Féminins

LA CROIX-ROUGE EN TEMPS DE PAIX

"MEME EN TEMPS DE PAIX, SACHEZ CONSERVER A VOTRE CROIX-ROUGE SA FORCE ET SON PRESTIGE", tel est le mot d'ordre que vient de lancer Monsieur Norman C. Urquhart, président du comité exécutif national de la Société Canadienne de la Croix-Rouge.

Mais aucun organisme ne peut demeurer fort sans l'appui de ses membres; la puissance de la Croix-Rouge repose sur eux. Si pendant la guerre la Croix-Rouge fut capable d'organiser ses vastes services de guerre qui fournirent du confort et apportèrent du secours et, dans bien des cas, sauvèrent même la vie de nos militaires combattant sur tous les fronts, dans tous les coins du monde, c'est qu'un Canadien sur six, homme, femme ou enfant, faisait partie de la Société. Ce que la Société a accompli pendant la guerre, elle peut le faire en temps de paix, pourvu que le recrutement demeure ferme et vigoureux.

Monsieur Urquhart fait un appel pressant à tous les Canadiens, leur demandant de continuer d'appuyer leur Croix-Rouge, afin que cette Société puisse continuer son oeuvre de bienfaisance dans un monde où la fin de la guerre n'a pas apporté une fin à la souffrance.

Pour nous dans la province de Québec qui sommes les privilégiés du sort, avec la fin de la guerre nous voyons réapparaître sur nos marchés un grand nombre de choses dont nous avons été privés pendant les dernières années il vous est maintenant possible de vous servir de votre auto pour toutes vos sorties, nous reverrons bientôt sur nos comptoirs les fameux bas de nylon, les soirées seront de nouveau rehaussées de splendides toilettes, mais allez-

vous jouir de toutes ces bonnes choses en égoïste, sans une pensée pour les millions d'êtres dans les pays ravagés par la guerre, pour qui la fin de guerre n'a apporté aucun soulagement, qui continuent à mourir de faim ou de froid? Vous vous devez de leur venir en aide dans tout la mesure possible — vous les aiderez par l'entremise de votre Croix-Rouge.

Mais voici d'ailleurs le message du président du comité exécutif national :

"Au cours du mois de mars, les membres des divisions et centres provinciaux et locaux de la Société de la Croix-Rouge Canadienne lanceront au pays une campagne de recrutement. En attirant l'attention de tous nos amis canadiens sur cette campagne, nous faisons, animés de la confiance la plus complète que vous saurez conserver à la Croix-Rouge cette force et ce prestige dont elle a besoin pour ses oeuvres de paix, destinées à assurer la santé, le bien-être et la joie de notre peuple vous surtout qui avez contribué avec tant de loyauté et de dévouement aux diverses oeuvres de la Société, en lui permettant, par votre argent, votre sang et votre temps, de maintenir la force et le prestige qu'elle possédait pendant six dures années de guerre.

"Si nous avions pu, au début de la deuxième guerre mondiale apercevoir en un simple coup d'oeil les oeuvres que la Croix-Rouge a accomplies au cours de ces années d'angoisse, nous nous serions écriés: "Mais, c'est impossible!" Et pourtant, vous avez prouvé que rien n'était impossible, lorsqu'un pays tout entier présente un bloc solide pour appuyer la Croix-Rouge, avec l'intention et la volonté d'accomplir des merveilles.

"D'autre part, il n'y a rien d'impossible pour la Croix-Rouge, en temps de paix, à condition que nous, les Canadiens, voulions continuer de présenter ce bloc solide et ayons la volonté et l'intention bien arrêtées de vouer son programme d'oeuvres de paix, programme d'une grande envergure au bien-être général des Canadiens.

"C'est pourquoi, nous vous demandons de continuer d'accorder votre appui le plus loyal à la Croix-Rouge. Le seul moyen, ce sera de répondre généreusement à cet appel et d'assurer un recrutement solide et considérable, afin que la Croix-Rouge soit aussi forte en temps de paix qu'elle le fut en temps de guerre."

Si la Croix-Rouge canadienne est aujourd'hui tenue partout en si haute estime, c'est que tout le peuple canadien s'est rallié derrière cette société au cours des années de guerre. Il en dépend de chacun de vous de lui conserver la puissance de perpétuer son oeuvre humanitaire en temps de paix.

L'avenir de votre Croix-Rouge dépend de vous.

"ACHETEZ DES CERTIFICATS D'EPARGNE DE GUERRE"

Légumes

Cela dépend de vous! Ceux pour qui vous faites la cuisine mangent-ils leurs légumes parce qu'ils sont bons ou parce qu'ils croient de leur devoir de le faire?

Un légume n'a pas besoin d'être insipide, sans couleur et plein d'eau. Arrangez-vous d'abord pour harmoniser les saveurs et varier les couleurs, puis faites-les cuire pour qu'ils soient appétissants et agréables à voir.

Il est préférable d'ajouter les légumes à l'eau bouillante salée, 1 c. à thé par pinte d'eau, plutôt que de verser l'eau sur les légumes dans une marmite froide. Ramener l'eau au point d'ébullition aussi rapidement que possible et maintenir à la même température durant toute la cuisson. Quand les légumes sont tendres, égoutter et servir immédiatement, puisque les laisser reposer dans l'eau bouillante ou au-dessus de la vapeur est aussi désastreux qu'une cuisson prolongée.

Pour conserver leur couleur au chou rouge et aux betteraves, ajouter un peu de vinaigre à l'eau. Ceci peut vous paraître étrange mais quand les oignons sont trop cuits ils perdent leur saveur particulière et deviennent insipides. Les gros oignons cuiront plus rapidement si des entailles sur la longueur, d'environ 1", sont faites à un bout jusqu'au centre.

Les techniciens en sciences ménagères de la Section des Consommateurs du Ministère fédéral de l'Agriculture suggèrent pour varier le menu des oignons épicés ou un soufflé au navet. C'est là une façon nouvelle et attrayante de parer un favori pour un plat pour le souper ou le lunch.

Oignons épicés

6 oignons de grosseur moyenne
1 c. à table de graisse
2 c. à table de cassonade.
½ c. à thé de cannelle

Faire une légère cavité à chaque oignon. Faire cuire dans l'eau bouillante salée jusqu'à ce que tendre. Incorporer la graisse, la cassonade et la cannelle. Déposer un peu de ce mélange dans la cavité de chaque oignon. Garnir avec un petit morceau de cornichon.

Six portions.
Carottes à la sauce piquante
6 carottes de grosseur moyenne
2 c. à table de graisse
2 c. à table de farine
¾ c. à thé de sel
¼ c. à thé de poivre
¼ c. à thé de moutarde
¼ c. à thé de poudre de cari (facultatif)

1½ tasse de lait
Laver, gratter et trancher les carottes en rondelles. Faire cuire dans une petite quantité d'eau bouillante salée jusqu'à ce que tendre. Pendant ce temps incorporer la graisse, la farine, le sel, le poivre, la moutarde et la poudre de cari et faire une sauce en ajoutant le lait. Faire cuire sur un feu doux en brassant constamment jusqu'à épaississement. Bien égoutter les carottes. Verser dans un plat et couvrir avec la sauce

Six portions.
Soufflé au Navet
2 c. à table de graisse
3 c. à table de farine
1 tasse de lait
1 c. à thé de sel
3 jaunes d'oeufs
1½ tasse de navet en purée
3 blancs d'oeufs

Faire fondre la graisse, ajouter la farine et bien incorporer. Ajouter le lait et le sel. Faire cuire à feu doux en brassant constamment jusqu'à épaississement. Aux jaunes d'oeufs légèrement battus, ajouter une petite portion du mélange chaud. Bien mélanger. Ajouter au premier mélange et fai-

Vues animées pour les femmes à la campagne

L'un des objets principaux des tournées rurales de l'Office national du film est d'aider à résoudre les problèmes des fermières canadiennes. Un nouveau film "La cuisine de demain" fait parti de ce programme; il montre comment l'ancienne cuisine de la ferme peut être transformée en un centre commode et attrayant pour les travaux du ménage. Sur bien des fermes où les machines agricoles et les bâtiments sont pratiques et modernes la ménagère se sert encore du matériel et des méthodes de sa grand-mère pour faire les travaux du ménage. Ce film fait ressortir les défauts de l'ancienne cuisine et les moyens de les supprimer. Il indique la façon d'arranger les meubles pour épargner les allées et venues, d'avoir une quantité suffisante d'armoires et de placards et de se débarrasser des causes habituelles de malpropreté et de déchets.

Plusieurs des améliorations indiquées dans ce film dépendent de la possibilité de se procurer de l'énergie électrique. C'est là la première condition nécessaire pour l'amélioration des conditions d'existence sur la ferme, et l'Office national du film distribue également pour encourager l'adoption des films sur l'électrification rurale comme la "Vallée de Tennessee".

Cependant les idées suggérées sur la plupart des films présentés dans les tournées rurales peuvent être adoptées plus aisément que ces plans, qui sont sur une grande échelle. Les méthodes de fabrication de conserves, la préparation des menus et celle des diners scolaires sont parmi les sujets couverts. Les économistes ménagères assistent souvent à ces représentations et de nouvelles idées à l'adoption de films pour donner des explications.

re cuire à trois minutes à feu doux en brassant constamment. Retirez du feu et ajoutez le navet en purée. Faire refroidir le mélange. Battre les blancs d'oeufs en neige ferme et incorporer au mélange refroidi. Verser dans un plat graissé et faire pocher au four à feu modéré, 350° F. pendant 1 à 1½ heure.

Six portions.

la ménagère, les tournées rurales du film aident également à améliorer la vie sociale de la femme dans les districts agricoles. Dans beaucoup de groupements les instituts de fermières prennent un intérêt actif à ces représentations de films et en font un article régulier et mensuel de leur programme. Des représentations spéciales sont organisées également à la requête des sociétés scolaires et ménagères et d'autres organisations où les femmes jouent un rôle important.

Recettes

Boulettes de pâte au tomate

2 tasse de farine ordinaire; ou 2¼ tasses de farine à pâtisserie;
3 c. à thé de poudre à pâte
1 c. à thé de sel
1 tasse de jus de tomate.

Tamiser ensemble les ingrédients secs. Ajouter le jus de tomate tout à la fois et mélanger seulement pour mouiller la farine. Laisser tomber par cuillerées à table sur le dessus du ragoût. Fermer le couvercle hermétiquement et laisser cuire à la vapeur pendant 15 minutes. Ne pas enlever le couvercle pendant la durée de la cuisson. Pour éviter de tasser les boulettes, ce qui les rendrait collantes, utiliser un grand chaudron. Assurez-vous qu'il y a suffisamment de liquide sur le ragoût avant d'ajouter les boulettes.

Six portions.

Langue en casserole

12 tranches de langue cuite
2 oignons moyens, tranchés
3 carottes, coupées en dés
2 pommes de terre coupées en dés

2-3 tasse de pois vert
1½ tasse de bouillon de langue
1 c. à thé de sel
½ c. à thé de poivre
1 c. à thé de raifort
¼ tasse de catsup ou de sauce chili

4 c. à table de farine.
Disposer des tranches de langue cuite dans le fond d'une grande casserole et couvrir avec les légumes. Faire une sauce avec la farine et le bouillon. Ajouter, le sel, le poivre, le raifort et le catsup. Verser sur la viande et les légumes. Couvrir et faire cuire à four modéré, 350° F. pendant 1 heure.

Six portions.



"Je Sais Ce Dont Vous Souffrez"

"Je le sais, parce que j'en ai souffert moi-même. J'ai été tellement affectée de fatigue chronique que je pensais de ne pouvoir jamais m'en délivrer. Cependant, j'ai constaté que la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs m'a vite fortifiée et donné un nouvel entrain; elle m'a remis sur pied."

La Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs soulage promptement la fatigue, l'indigestion et l'insomnie.

Demandez la nouvelle bouteille de forme économique de

Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs

60 pilules—60 cts
180 pilules—\$1.50



Vous Etes-Vous Blessé?

PAINKILLER Apporte un Soulagement Rapide

BN USAGE PARTOUT DEPUIS PLUS DE CENT ANS.

Pour Coupures, Contusions, Egratignures, Piqûres et Morsures d'Insectes.

Pour Foulures, Coliques, Crampes, Diarrhées.

CIE DAVIS & LAWRENCE - MONTRÉAL

QUATRE générations de femmes heureuses ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE

PÂLEUR, FAIBLESSE, MANQUE D'APPÉTIT, TROUBLES FÉMININS SYMPTÔMES OU CONSÉQUENCES DE L'ANÉMIE

PILULES ROUGES

POUR LE FEMME FAIBLE

CIE CHIMIQUE FRANCO AMERICAIN TEL 1540 RUE ST DENIS MONTRÉAL

M. HENRI DROUIN...

(suite de la page 3)

M. BARRE. — Il vaut mieux ne pas faire de plans d'avance parce qu'il faut les faire approuver par Ottawa. Nous avons des ébauches. Le député de Laurier (M. Laurendeau) a parlé de la situation des provinces. J'ai été jeune comme lui. Je pensais que je pouvais refaire le monde à mon goût. J'ai appris plus tard que ça prend bien des sortes de monde pour faire du monde (Mouvements divers).

M. CASGRAIN. — Le ministre aurait dû parler comme ça avant les élections de 1944. (Rires).

M. BARRE. — Il me semble que j'ai toujours eu de belles relations avec le député de Rivière-du-Loup.

M. DUMOULIN. — Contez-nous ça. (Rires).

M. BARRE. — Il y a dans notre pays des choses dont je ne suis pas responsable. Nous avons un gouvernement fédéral qui a de l'argent. Mon devoir se limite à ceci : faire ce qui est possible pour que la province de Québec ait la meilleure part possible de ce que le fédéral peut donner.

(Appl. renouvelés à gauche).

M. DUPLESSIS. — Le drainage est mentionné en toutes lettres dans la loi. Pourquoi prolonger les débats ?

M. GODBOUT. — Le député de l'Abitibi a parfaitement raison de faire des suggestions opportunes au ministre qui n'oserait pas soutenir ce que le premier ministre vient de dire. Si on veut augmenter le domaine cultivable et mettre en valeur de nouveaux territoires, le gouvernement devrait écouter les suggestions du représentant d'une immense région (Appl. à gauche).

LE COL. PAUL SAUVE (le premier ministre appelle son héros de la guerre à son secours mais le héros ne se compromet pas). — Le chef de l'opposition est de bonne foi mais on devrait garder le débat sur le drainage. (On le voit, pas un mot de reproche à M. Henri Drouin.)

M. DUMAINE. — Le mot co-

lonisation est dans la résolution et même s'il n'y était pas les suggestions de l'hon. député de l'Abitibi sont très heureuses. Le gouvernement devrait le laisser parler. (Appl.)

M. BARRE. — Le député de l'Abitibi fait le tour des régions agricoles (Mouvements de protestations à gauche.) Il n'a pas le droit de faire le procès du gouvernement.

M. GODBOUT. — Le député de l'Abitibi a offert des suggestions pratiques et on doit le laisser parler. (Tonnerre d'applaudissements à gauche.)

M. HENRI DROUIN. — M. l'orateur...

M. DUPLESSIS (intervenant de nouveau). — Le député n'a certainement le droit de faire des incursions dans les écoles d'agriculture.

M. HENRI DROUIN (terminant son discours d'une voix forte qui impressionne la droite). — M. l'orateur, je ne parlerai plus de la ferme expérimentale que l'on nous a enlevée ; je ne parlerai plus du gouverne-

Produits de l'érable

Les règlements du rationnement et les prix pour la vente des produits de l'érable pour 1946 demeureront les mêmes que ceux qui régissaient la distribution de la récolte de 1945, annonce la Commission des Prix et du Commerce.

Durant la saison principale de production, c'est-à-dire du 1er mars au 31 mai, chaque coupon valide de sucre-conserves est bon pour l'achat de deux pintes (80 onces liquides) de sirop d'érable ou quatre livres de sucre d'érable. Après le 31 mai, la valeur du coupon sucre-conserves, en ce qui concerne le sirop d'érable sera de nouveau de 48 onces liquides.

Les prix sont les mêmes que l'an dernier. Voici les prix maxima fixés par gallon de sirop d'érable vendu directement du producteur au consommateur : \$3.40, pour le Canada de choix, \$3.15 pour le Canada clair, \$2.90 pour le Canada intermédiaire, \$2.65 pour le Canada foncé et \$2.40 pour le sirop non classé. Dans chaque cas, le sirop doit être dans un récipient en métal d'une capacité d'un gallon.

Le prix du sucre d'érable demeure le même, soit 35 cents la livre, lorsque vendu en pains d'une demi-livre, une, deux ou quatre livres. D'autre part, le sucre de ferme emballée à mesure dans des sacs se vend 22 cents la livre.

ment Bennett. J'ai tenu à participer à ce débat parce que si le gouvernement veut vraiment augmenter le domaine cultivable de la province de Québec, c'est vers la grande région de l'Abitibi qu'il doit tourner ses regards. J'ai indiqué au ministre le moyen d'apprendre où sont les territoires qui peuvent être ouverts. Voilà ce que j'avais à dire. (Appl. frénétiques à gauche.)

CONNAISSEZ MIEUX LE QUÉBEC...



Trappeurs Photo par courtoisie du Bureau provincial du tourisme, Québec

M. HENRI DROUIN (Changeant le ton du débat) — M. l'orateur, j'ai trois suggestions à faire au gouvernement s'il veut vraiment augmenter le domaine cultivable dans la province de Québec. J'ai toujours pensé que c'est avec la colonisation que l'on peut augmenter le domaine cultivable. Ma première suggestion est celle-ci : que le ministre de l'Agriculture s'adjoigne le ministre de la Colonisation dans cette oeuvre à laquelle tous les députés veulent collaborer. A Ottawa, il n'y a pas de ministère de la Colonisation. Il n'y a qu'un ministère de l'Agriculture. Chez nous, il y en a deux. Qu'ils s'unissent et, au besoin qu'ils s'adjoignent le député de Frontenac (l'hon. Patrice Tardif, ministre de l'Agriculture No 3) pour être plus forts.

Ma deuxième suggestion, est la suivante : il y a en Abitibi d'immenses territoires qui n'ont pas encore été ouverts à la colonisation et à l'agriculture. Si le ministre veut être au courant, je lui suggère de consulter le magistral exposé présenté par l'hon. Hector Authier, ancien ministre de la Colonisation, au comité de reconstruction du parlement fédéral et qui signale les territoires pouvant être ouverts à la colonisation.

Enfin ma troisième suggestion concerne la science agricole. Nous avions autrefois à Amos, en Abitibi, une ferme expérimentale fédérale, qui rendait de grands services à l'agriculture. Le gouvernement Bennett a démenagé cette ferme à Kapuskasing, dans le nord de l'Ontario. Aujourd'hui, le gouvernement provincial remplace la ferme expérimentale par des écoles moyennes d'agriculture...

M. DUPLESSIS. — (intervenant vivement dans le débat) : Qu'est-ce que tout cela a à faire avec le bill qui ne parle que de drainage ?

M. HENRI DROUIN (répondant du tac au tac) — Le bill a pour but d'augmenter le domaine cultivable de la province et je répondrai au premier ministre que mes suggestions sont aussi intéressantes que l'histoire des "Rosettes" que le ministre a voulu raconter tout à l'heure au député de Rivière-du-Loup. (Appl. frénétiques à gauche). Je veux savoir si le ministre de l'Agriculture a des plans pour augmenter le domaine cultivable et comme il me paraît ne pas en avoir je lui offre des suggestions pratiques.



Connaissez-vous le Québec? Savez-vous, par exemple, qu'aujourd'hui, comme au temps des premiers colons, la pelleterie joue son rôle dans la vie économique du Québec? En moyenne, les peaux de castors, de renards, de martres, de rats musqués, de loutres et de loups-cerviers pris aux pièges rapportent bien au delà de \$2,000,000 par an—tandis que l'élevage du renard argenté, du vison, du rat musqué et du chat sauvage, comprenant 3,000 exploitations dans la province, rapporte un autre revenu évalué à \$2,000,000 par an, soit 19% du total pour le Canada.

Etant donné l'importance du Québec comme producteur de fourrures, de textiles—coton, rayonne, laine, etc.—et de chaussure, il est tout naturel que ses grandes villes soient devenues des centres de mode. D'autre part, la fabrication de ces articles de vêtements pour hommes, femmes et enfants contribue elle aussi de façon importante à la production industrielle de la province.

Disposant d'une main-d'oeuvre abondante, d'énergie hydroélectrique peu coûteuse et de vastes ressources naturelles, le peuple du Québec espère contribuer de plus en plus à la prospérité et à l'unité canadiennes.

LE QUÉBEC ÉDIFIE POUR L'AVENIR

En 1608, Samuel de Champlain arrivait à Québec avec les premiers colons. Aujourd'hui, la population du Québec se chiffre à 3,000,000 d'âmes, son commerce de détail annuel à \$800,000,000. Québec l'exporte sur toutes les autres provinces dans les domaines de l'énergie hydroélectrique, des textiles, du bois, du papier journal, de la chaussure, du tabac transformé, de l'amiante et de l'aluminium. Les ressources naturelles, l'agriculture et le transport y sont sagement développés. Et maintenant, le Québec, dont le peuple est si profondément attaché au pays, se prépare à partager, avec ces provinces soeurs, un brillant et glorieux avenir!



SOYEZ FIERS DU QUÉBEC—C'EST UNE PARTIE DE VOTRE PAYS

GARDEZ VOS OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE
Le meilleur placement que vous puissiez faire au Canada

O'Keefe's BREWING COMPANY LIMITED

Vie Economique

L'Opinion du banquier

Interdépendance fort étroite des finances publiques et des affaires

Le bulletin de la Banque Canadienne Nationale, rendu public au début de cette semaine, contient maintes données intéressantes sur les finances de guerre du pays, sur le danger de l'inflation ainsi que sur les conditions de la reprise, soit autant de sujets de nature à intéresser le public par le temps qui court. Nous aimerions, certes, à les reproduire textuellement, mais, vu le rationnement du papier, cela nous est impossible, et c'est pourquoi nous nous contenterons donc d'insister sur les principaux points.

L'ajustement des dépenses aux ressources imposables s'impose

Ce n'est certes, pas sans raison que l'économiste de la B. C. N. affirme que "jamais l'interdépendance des finances publiques et des affaires n'a été aussi étroite qu'aujourd'hui", et c'est pourquoi le budget et la dette du Dominion atteignent maintenant un ordre de grandeur tel que les dépenses, les impôts et les emprunts de l'Etat influenceront profondément, désormais, sur le volume de la production, le niveau des prix et l'activité de l'embauchage.

En ce qui concerne les finances publiques, l'on remarquera que le budget fédéral était de \$553,000,000, avant la guerre et que les impôts s'élevaient alors à \$562,000,000. Ce dernier chiffre représentait 12.3% du revenu national de 1939, estimé à \$4,554,000,000. En 1944, le revenu national atteignait \$9,186,000,000 et les impôts, \$2,687,000,000, d'où le recours aux emprunts de guerre — incidemment, ces derniers représentent un total de \$12,252,000,000. C'est donc, avec raison, que l'on affirme, dans le bulletin ci-dessus mentionné, que l'Etat ne peut continuer indéfiniment à emprunter chaque année des milliards de dollars, d'où la nécessité de proportionner désormais les exigences administratives aux ressources imposables; ce qui n'est pas sans constituer un dur problème, particulièrement à cette époque où il faut aider la reconversion et favoriser le rétablissement des anciens combattants, etc.

Le danger de l'inflation, plus grand

présentement qu'en 1914-1918

Cette réduction des dépenses publiques s'impose d'autant plus qu'elle constitue un bon moyen d'enrayer l'inflation. Personne n'ignore que ce qui provoque le déséquilibre inflationnaire, c'est l'énorme afflux d'argent entre les mains du public sans une augmentation correspondante des choses qu'il peut acheter. Point n'est besoin d'insister sur le fait, qu'à la faveur des activités de guerre, stimulées par les fonds publics, le revenu des gens s'est constamment accru, tandis que, d'autre part, l'adaptation de nos moyens de production aux fins de guerre et nos envois énormes de produits de toutes sortes à l'étranger ont raréfié la plupart des objets de consommation ou d'usage courant. Bien que l'inflation ait touché son point culminant à l'issue de la 1ère grande guerre, deux ou trois ans après l'Armistice, il n'en est pas moins vrai que le danger d'inflation semble plus grand aujourd'hui qu'il ne l'était en 1918, tant à cause du pouvoir d'achat considérable des Canadiens, qu'à cause du fait que les crédits consentis aux pays étrangers aux fins d'acheter des marchandises ou des denrées canadiennes ont pour effet d'intensifier la rareté actuelle de bien des produits, avec les conséquences que l'on sait sur leur prix, en dépit des mesures restrictives en cours.

Données constructives sur les conditions de la reprise économique

Puisqu'il a été démontré, lors de l'essai de la politique du New Deal aux Etats-Unis, que l'Etat, quoi qu'il fasse, est incapable "d'acheter la prospérité", il importe donc que ce dernier facilite la reprise de la production par tous les moyens possibles, vu qu'elle seule fournit les emplois. Il va sans dire que l'un des meilleurs moyens, c'est sans contredit la stabilité monétaire. Dans la présente situation, il y a deux moyens de refréner la hausse désordonnée des prix; soit la résorption de l'excédent du pouvoir d'achat du public, soit le développement de la production. Point n'est besoin d'insister longuement sur le fait que le premier de ces moyens est de moins en moins accessible. Quand au second, son importance saute aux yeux, puisqu'en créant des richesses nouvelles, on amortira la dette publique, tout en stimulant les affaires. Incidemment, la capacité de production du Canada est, aujourd'hui beaucoup plus grande que jamais avant la guerre. Aussi faut-il que le placement de capitaux dans l'industrie, le nombre des emplois, le pouvoir d'achat du public et le volume de nos exportations soient plus considérables. Pour cela, il importe que les exigences fiscales ne soient pas vexatoires, et, comme l'économiste de la B. N. C. fait remarquer qu'on ne réussira à jeter les bases d'une reprise générale et durable qu'à la condition que l'Etat pratique une politique financière et fiscale propre à entretenir la confiance, à stimuler l'esprit d'initiative et d'entreprise, à encourager l'épargne et à l'orienter vers le placement industriel, c'est dire qu'il est à désirer que nos hommes publics ainsi que nos corps publics pèsent sérieusement ces données ainsi que l'ensemble des arguments cités dans le bulletin bancaire ci-dessus, afin d'assurer leur application, au plus tôt, dans l'intérêt de l'économie nationale, vu qu'ils sont basés, comme tout semble l'indiquer, sur de sains principes économiques.

Marcel CLEMENT

La Colonisation

CEUX QUI ATTENDENT

Si le mouvement de la colonisation semble tarder quelque peu à reprendre ce n'est pas que les aspirants défricheurs fassent défaut. En fait, il est assez étonnant de constater qu'en dépit du ralenti qui s'est produit au cours du conflit, les demandes d'établissements n'ont pas cessé d'affluer. Pourtant il s'est fait peu de recrutement, probablement parce que l'embauchage atteignait des proportions jusque là inconnues, mais surtout parce qu'il restait dans les colonies peu de lots disponibles. Durant cette période le taux des abandons définitifs fut à peu près insignifiant. Aussi plusieurs missionnaire-colonisateurs ne voulaient point intensifier outre mesure leur propagande par crainte de se voir incapables de satisfaire à toutes les demandes que leurs démarches eurent pu susciter.

Avec l'annonce des projets que l'on entretient pour cette année et qui comportent l'ouverture de nouvelles colonies de même que la consolidation de paroisses plus anciennes, les demandes d'établissement arrivent à un rythme accru. De tous les coins de la province se dessine ce qui pourrait bien devenir à brève échéance une nouvelle poussée vers les terres neuves. La majorité des requêtes proviennent de la campagne, bien que le nombre des aspirants citadins soit impressionnant. Il est même plusieurs anciens colons établis en vertu des plans antérieurs qui sollicitent la chance de se reprendre. La détermination de s'établir est tellement prononcée chez certains qu'ils n'attendent pas que leur demande soit agréée: ils se rendent à leurs frais en pays neufs pour y choisir leur lot. La plupart reviennent sans avoir pu réussir à s'assurer la possession d'un lopin de terre à défricher. Ils doivent alors et bien forcément rester inactifs jusqu'à ce qu'on ait pratiqué les travaux préliminaires si longtemps attendus.

Cette situation ne peut évidemment plus se prolonger sans risquer de compromettre l'avenir de plusieurs familles qui veulent tirer leur vie de la culture du sol. Des gens qui donnent de telles preuves de prévoyance et de sagesse devraient être l'objet de l'attention particulière des pouvoirs publics. Souhaitons qu'on éprouve pas leur patience au point de les contraindre à abandonner leur projet d'établissement.

Marc R. Meunier

Cours aux prospecteurs

La Faculté des Sciences de l'Université Laval en collaboration avec le Ministère des Mines de Québec organise une série de cours de prospection du 22 avril au 25 mai prochain.

Ces cours sont destinés aux prospecteurs et à tous ceux qui sont intéressés directement ou indirectement à l'industrie minière. Aucun examen n'est nécessaire pour l'admission. Il est entendu que les anciens combattants sont particulièrement invités à suivre ces cours. Le programme suivi comprendra de la chimie, de la minéralogie, de la géologie et une revue très complète de toutes les connaissances nécessaires au prospecteur. Des périodes de laboratoire accompagneront chaque cours et les intéressés profiteront en plus d'un certain nombre d'excursions afin d'observer sur le terrain et dans les mines les phénomènes géologiques et les minéraux décrits pendant les périodes de cours et de laboratoire.

(suite à la page 7)

L'enregistrement des animaux de race pure

L'enregistrement des animaux de race pure au Canada est régi par la Loi des généalogies du bétail, qui est appliquée sous l'autorité du Ministère de l'Agriculture. Les Sociétés d'élevage et les livres nationaux canadiens des bestiaux sont organisés sous la loi, la constitution, les statuts et les règlements doivent être approuvés par le Ministre. La valeur des certificats d'enregistrement pour les animaux de race pure est maintenue avec l'aide et sous la surveillance du Ministère fédéral de l'Agriculture, et qui exerce une surveillance pour prévenir les pratiques et les abus.

Toutes les demandes d'enregistrement par les membres et non membres des sociétés d'élevage relevant du Bureau national d'enregistrement, sont vérifiées par le

Chef du bureau qui signe les certificats et appose le sceau du Bureau. On aide à établir des moyens exacts d'identification pour tous les animaux enregistrés, à promouvoir le classement par type de race, et à entourer de garanties adéquates les pratiques de reproduction et les enregistrements des animaux de race pure produits par l'insémination artificielle. Tous les amendements à la Constitution et aux règlements des sociétés d'élevage doivent être approuvés par le Ministre. Pendant l'année finissant le 31 mars 1945 le nombre de certificats d'enregistrement approuvés a été le suivant: chevaux 1,964; bovins, 60,338; moutons 20,702; porcs 16,758; renards, 4,445; chiens, 10,921; chèvres, 166. Le nombre d'animaux pur sang exportés a été de 9,537, et le nombre importé de 648.



Le Service national de Placement profite À TOUS

L'emploi stable et les enveloppes de paye régulières favorisent la quiétude des familles, la prospérité de la société et les "bonnes années" pour l'employeur comme pour l'employé. Le Service national de Placement avec ses bureaux dans plus de 200 cités et villes par tout le Canada répond aux exigences des employeurs et des employés; et le bureau local du Service national de Placement est, à sa manière, aussi important pour les citoyens que le Bureau de Poste, la Cour de Justice ou l'Hôtel de ville.

Sans le Service national de Placement, le travailleur n'a d'autre ressource que sa propre initiative pour trouver un emploi qui le soutienne lui et sa famille. L'employeur ne pourra peut-être repérer les travailleurs qu'il lui faut. Le Service national de Placement est le comptoir général où se rencontrent l'employeur et l'employé, afin que chacun ait libre choix sur le marché du travail dans son ensemble.

Le Service national de Placement a cinq fonctions principales:

- 1—L'organisation de l'entier marché de l'emploi et la mise en contact des employeurs avec les employés;
- 2—La compilation de renseignements sur les problèmes d'emploi, pour l'usage du gouvernement, du patronat et des ouvriers;
- 3—L'application de la Loi sur la réintégration dans les emplois civils;
- 4—L'administration des prestations de l'Assurance-chômage;
- 5—L'administration des bénéfices de chômage pour les ex-militaires.

Recourez sans scrupules au bureau local du Service national de Placement. Il est là pour répondre à vos besoins et à ceux de toute la collectivité.



SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

Ministère Fédéral du Travail

HUMPHREY MITCHELL

A. M. NAMARA

Revue des Livres

LOUIS FRECHETTE
1839 - 1908

Un romantique canadien
Une oeuvre de justice
et de sérénité

par Marcel DUGAS

Un volume in-12, 320 pages.
Prix: \$1.25 — Par la poste: \$1.35

C'est une biographie à peu près complète de la vie de Fréchette, une biographie qui nous manquait. A cela s'ajoute une étude de l'oeuvre du poète, une étude de toute son oeuvre. Pas un ouvrage qui compta dans la production de Fréchette qui n'ait été recensé, relu et dont l'auteur n'offre un commentaire, une critique, un jugement. De *La Voix d'un Exilé aux Contes*, nous assistons à une étude patiente et nourrie de l'oeuvre du grand poète du dix-neuvième siècle canadien. Une étude sans passion et aussi dépourvue de parti pris et de condamnation absolue. Le critique sait, cependant, montrer sa sympathie.

Il loue le lyrisme de la *Légende d'un peuple* tout en soulignant ce qu'il offre de court, d'anecdote, de prosaïque. Il paraît goûter le conteur chez Fréchette; il fait ressortir ce qu'il peut avoir de trop spécifiquement local dans ce genre d'esprit. Il réserve toute sa sévérité pour son théâtre, en particulier pour *Veronica* où il trouve les exagérations d'un mauvais romantisme.

Telle qu'elle est, cette oeuvre suscita lorsqu'elle parut en France beaucoup d'intérêt. On loua l'auteur d'avoir usé à l'endroit de Fréchette d'autant de sympathie que s'il eût été un poète selon son choix. On lui fit compliment de sa justice et de sa sérénité.

En vente chez tous les libraires.
Editions Beauchemin.

LA PRINCESSE DE CLEVES

par Madame de La Fayette

Avec ce chef-d'oeuvre de la littérature française, Les Editions Variétés présentent le prestige de leur nouvelle collection "Les romans illustres". La très haute qualité de cette série d'ouvrages, la renommée des auteurs, le choix des textes, la recherche dans la présentation des livres de cette collection en font déjà des vedettes.

Publié en 1678, *La princesse de Clèves* marque la naissance du roman psychologique. Tant par son style que par l'influence dominante qu'il a exercé sur un grand nombre d'écrivains français, cet ouvrage a été qualifié à juste titre, par André Gide, de "premier roman français".

L'histoire de *La princesse de Clèves* est simple. A la Cour d'Henri II, Mlle de Chartres rencontre le prince de Clèves et l'épouse. A peine mariée elle tombe passionnément amoureuse du duc de Nemours. Elle le voit souvent, mais tait son sentiment et garde une dignité parfaite. Un jour elle avoue cet amour à son mari en lui jurant qu'elle lui sera toujours fidèle. Celui-ci soupçonne le duc de Nemours, l'objet de cette passion, apprend qu'il voit sa femme, se croit trompé et en meurt de saisissement. Mme de Clèves, devenue libre, refuse d'épouser le duc de Nemours. En

dépôt de toutes les supplications, elle se retire et ne reparait plus dans le monde.

Ce qui émerveille et émeut dans ce roman, c'est la passion folle qui unit et sépare les deux jeunes gens; c'est aussi la façon de raconter, frémissante, fiévreuse et tendre de l'auteur.

Cette oeuvre n'a pas vieilli; elle est très vivante et demeure une des sources fécondes du classicisme français.

Dans la même collection, paraîtront bientôt *Eugénie Grandet* par Honoré de Balzac, *César Birotteau* par Honoré de Balzac et *Paul et Virginie* par Bernardin de Saint-Pierre.

Un ouvrage de 232 pages publié par Les Editions Variétés dans la collection "Les romans illustres". Prix: \$1.25, par la poste, \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

* * *

LA FRUCTUEUSE CARRIERE
de Charles ROBERT-DUMAS

L'édition, le cinéma, la radio, tous puissants moyens de diffusion, assurent aux romans policiers et d'espionnage de Charles Robert-Dumas une popularité toujours grandissante.

L'imprévu, l'in vraisemblable des situations, les aventures extraordinaires des héros de ses romans policiers et d'espionnage ont conquis à l'auteur, Charles Robert-Dumas, un très vaste public.

Le brillant romancier, dans une préface à l'un de ses ouvrages, écrit ne pas avoir inventé toute la trame de ces histoires déjà célèbres. "La plupart des personnages existent ou ont existé. Nombre de faits ont été vécus: je n'ai donc pas grand mérite à faire agir les uns et à conter les autres. Mon imagination s'est contentée de "romancer" la vérité puisque je ne pouvais la servir toute nue."

Il est donc intéressant de pénétrer dans la vie de l'auteur et d'y découvrir les sources de son inspiration. Né à Paris, Charles Robert-Dumas eut une jeunesse très studieuse. Après avoir étudié à la Faculté des Lettres à Paris, il passe les différents examens et concours menant à la carrière universitaire et devient professeur d'allemand aux Lycées de Douai, puis de Saint-Germain-en-Laye.

Dès 1898, il passe avec succès le concours d'officiers d'Etat-Major (2ème Bureau). A la Grande Guerre (1914-1918) il est lieutenant. En qualité d'officier de renseignements du 2e Bureau de la 3e Armée, Charles Robert-Dumas est nommé capitaine en 1915 et fait toute la guerre. Après l'armistice, maintenu comme indispensable sous les drapeaux, il est affecté au Service de renseignements de l'Etat-Major de l'Armée de Mayence et il fait partie de l'Armée française d'occupation en Allemagne.

Rentré dans la vie civile, M. Robert-Dumas reprend son poste de professeur aux Lycées de Saint-Germain-en-Laye, qu'il abandonne bientôt (1926-1927), pour se vouer entièrement à la carrière littéraire. En 1927, il est nommé professeur honoraire de l'Université.

Son premier roman, *A la dérive* publié en 1903, connaît un vif succès. L'éditeur Boivin (Paris) présente des contes merveilleux que Charles Robert-Dumas écrit pour l'enfance. En quelques années paraissent

imaginés par des maîtres de l'illustration: *Contes Bleus*, *Contes mauves*, *Contes Verts*, *Contes Roses*, auxquels viennent s'ajouter ces petits chefs-d'oeuvre de goût: *Contes d'Or*, *Contes d'Argent*, *Contes de Nacre* et *Contes de Jade*. Ces volumes de luxe trouvent auprès du public un accueil chaleureux, et les éditions se succèdent nombreuses.

Entré, dès 1911, comme conteur au "Journal, Charles Robert-Dumas est distingué par l'éditeur Fayard qui lui demande d'écrire un roman pour sa maison d'édition. En 1913, paraît *Amour sacré* dont les nombreuses éditions s'enlèvent rapidement. 80,000 exemplaire en trois mois. C'est le succès.

Il écrit alors sa fameuse série "Ceux du S.R.", suite de romans d'espionnage qui ont rendu célèbre le nom du Capitaine Benoit, héros créé par l'auteur et, plus tard, incarné dans plusieurs films tirés des ouvrages de cette série.

Dans cette collection ont paru successivement: *Deuxième bureau*, *Les loups entre eux*, *l'homme à abattre*, *L'idole de plomb*, *L'embarquée*, *Le masque de vitriol*, *La marque du triangle*, *L'usine fatale*, *Face au destin*, *La machine à prédire la mort*, *Agent double* et en préparation, *L'embauché*. Ces romans paraîtront au Canada publiés par Les Editions Variétés.

Le début de la guerre de 1939 vient suspendre l'oeuvre littéraire de Charles Robert-Dumas. Dès septembre 1939, jusqu'en juin 1940, le lieutenant-colonel Robert-Dumas est chef du Centre Espionnage de la Régie du Nord.

Aussitôt après l'armistice, les Allemands le recherchent. Ils saisissent ses films et les brûlent. Ils réquisitionnent ses oeuvres chez son éditeur parisien, en interdisent la vente et opèrent leur destruction. Arrêté en 1942, sous le soupçon d'espionnage, puis emprisonné, il est maintenu au secret d'abord à Fresnes, ensuite à Francfort-sur-le-Main, où il est à la Gestapo. Relâché faute de preuves, il reprend une série de romans policiers sous le titre "Ceux de la P.J." (Police Judiciaire).

Voici les titres parus dans cette collection: *L'homme à la manche vide*, *Le témoin invisible*, *Meurtre en sourdine*, *Sous l'arche No 2*, *Cheval de retour*, *Venu de New-York*, *Le patron de la "Libellule"* et en cours d'impression *Contre inconnu*. Plusieurs de ces romans paraîtront prochainement aux Editions Variétés.

Dès la libération de Paris, en septembre 1944, Robert-Dumas est sollicité de reprendre l'uniforme. Sur les instances du Commandement, il accepte. Rappelé à l'activité, comme Colonel, il est mis à la tête d'un important service. Il est actuellement Directeur de la Propagande et de l'Information en Allemagne occupée par les forces françaises.

Des ouvrages de Charles Robert-Dumas on a tiré les films intitulés: *2ème Bureau*, *Les loups entre eux*, *l'homme à abattre*, *Le capitaine Benoit*, *Face au destin* et *La révolte des vivants* tiré de *La machine à prédire la mort*.

Toutes ces productions ont connu un succès auprès du grand public. Charles Robert-Dumas vient de signer avec d'importantes firmes cinématographiques des contrats d'exclusivité pour la mise à l'écran de toutes ses oeuvres d'espionnage et d'aventures.

* * *

"AUJOURD'HUI"

Mars 1946

Europe... "Nous voici vieux maigres et laids" — "Commonweal" Monsieur Bidault et l'Espagne — "The Tablet" L'Autriche après les élections — "America" Thorez: quel est donc cet homme? — "Journal français du Mexique"

Amérique... Notre ministère des affaires étrangères — "Revue de l'université d'Ottawa" Un hôtel qui est toute une ville — "La Revue hôtelière"

Cinéma... "The Bells of St-Mary's" — "The Tidings (Los Angeles)" L'irrésistible Fernandé — "Le Samedi" Plaidoyer pour un cinéma canadien — "La Boussole"

Education... L'âge d'aimer — "Collège et Famille" Pourquoi leur générosité est-elle en baisse? — "Le Messager canadien" Pour éteindre à jamais une race — "Réaction"

Science... Que valent vos connaissances — en astronomie? Fauvettes et pinsons de la onzième heure "La Vie au grand air" Les yeux sont-ils nécessaires à la vision? "La Croix" La moutarde et sa parenté — "Payasana"

Littérature... Conte géométrique — "Vianney Galipeau" Portraits du jeune homme moderne — "Jeunesse"

L'article du mois: ANTOINE DE SAINT-EXUPERY — "L'Action universitaire"

"AUJOURD'HUI" se vend dans tous les kiosques au prix de \$0.25. L'abonnement est de \$2.50 par année; \$1.25 pour six mois. S'adresser aux EDITIONS D'AUJOURD'HUI, 1961 est, rue Rachel, Montréal, Canada.

Cours aux...

(suite de la page 6)

Ajoutons que ces cours sont entièrement subventionnés par le Ministère des Mines de Québec.

Pour plus amples renseignements on est priés de s'adresser au Directeur du Département de géologie de l'Université Laval, Boulevard de l'Entente Québec.

La casse des oeufs fait perdre beaucoup d'argent aux cultivateurs

La casse est la plus grande cause de perte dans le commerce des oeufs au Canada. Il y a perte non seulement par le fait que les oeufs sont fendus, ébréchés ou cassés, mais aussi parce que leur contenu souille les autres oeufs et les matériaux d'emballage. Il y a aussi la perte inconnue au point de production, dans les nids, au cours de la récolte, et dans les manutentions sur la ferme et dans la maison du consommateur.

La question n'est pas de savoir si les coquilles d'oeufs sont plus faibles maintenant qu'elles n'étaient avant la guerre, le point qui importe, c'est que les coquilles des oeufs que nos poules pondent aujourd'hui ne sont pas assez solides pour résister aux risques du transport. Les trains sont plus lourds, les secousses plus fortes, les manutentions moins soigneuses. Il faut faire quelque chose pour renforcer la coquille, par la sélection, la production et l'alimentation. Toutes les phases de l'industrie peuvent venir en aide. On ne devrait jamais faire incuber des oeufs à coquille mince et poreuse.

SE ROULE
BIEN
A BON
GOUT!

TABAC À CIGARETTES
**SWEET
CAPORAL**

Par
Avion! à
Montréal

2½ heures

Envolées quotidiennes de Val
d'Or... dans un luxueux avion de
voyageurs... jusqu'à l'aéroport
de Montréal.

Transport de marchandises et service d'express
Pour renseignements — téléphonez à Val d'Or 161

GRAY ROCKS INN Ltd.
NOLISATEURS

HOCKEY

LE GARAGE CENTRAL REMPORTE LE CHAMPIONNAT

Il défait le Collège d'Amos 4 à 3

Les Diables Rouges du Garage Central sont détenteurs de la coupe, T. A. Lalonde emblème du championnat de hockey de notre Ligue de la Cité. C'est après la partie de jeudi dernier le 28 février que M. Lucippe Hivon, président de la Ligue a donné instructions à son secrétaire M. Jean Jacques Martel de leur remettre ce trophée. Ils venaient de triompher du club du Collège d'Amos au compte de 4 à 3 après une joute dont l'issue est demeurée incertaine jusqu'à la dernière seconde de la troisième période, la deuxième de la série de deux parties dans trois qui décidait du championnat.

Il convient de dire à la louange de nos Collégiens qu'ils ont livré une belle bataille. Aussi leur ralliement de la troisième période a-t-il inspiré des craintes sérieuses aux supporteurs des nouveaux champions. De tous les angles, ils ont bombardé Clément Neveu, le gardien de but des garagistes qui a joué une partie phénoménale, la plus grande partie de sa vie.

Première période

Dès les premières secondes de la première période, les spectateurs réalisèrent que les garagistes attendaient mener les choses rondement. Flanké de Ls-Georges Cossette et de Georges Guillemette, Pat-Lou Massie s'élançait vers les buts de Deschatelets, le cerbère du Collège et faisait une passe rapide à Guillemette qui comptait le premier point du Garage après une minute de jeu. Un peu plus tard, André Paquette recevait la rondelle dans la zone de la défense, traversait la ligne rouge contournait la défense du Collège, passait derrière les buts de Deschatelets et logeait le disque dans le coin du filet de ce dernier, mettant le compte de 2 à 0 en faveur du Garage. Un autre point de Les Georges Cossette compté de la même façon laissait présager une victoire facile des Diables Rouges de Thomas Louis Simard sur les Collégiens. Loin de se décourager, ceux-ci se portèrent à l'attaque et l'espoir renaquit alors que Dion compta leur premier point, quelques secondes avant la fin de la première période sur une passe de M. l'abbé Deschênes.

Deuxième période

Les deux équipes demeurèrent avec le mêmes avantages pendant toute la deuxième période. Passes rapides, patinage à une allure endiablée, mise en échec de part et d'autre, des deux côtés en déplorait une grande activité pour aboutir en définitive au maintien du statu quo. En ecet pas un point ne fut compté au cours de cet engagement.

Troisième période

La troisième période fut l'une des plus sensationnelles de la saison. D'abord Massie, sur une passe de Tapin, compta le quatrième point des Garagistes grâce à un lancer placé avec art dans le coin du filet opposé à la portion défendue par Deschatelets. Les supporteurs du Garage Central estimaient d'ores et déjà la partie gagnée quand Létourneau partit de défense du Collège et de la ligne bleue plaça à six pouces de terre un lancer qui se logea entre les deux jambières de Neveu pour rétrécir de deux points seulement l'avance du Garage. Ensuite, Lapointe qui avait criblé Neveu de coups tirés à bout portant réussit à compter le troisième point du Collège. Son lancer dévia sur le bâton de Dion et pénétra dans

le filet. Les dernières minutes de la joute furent passionnantes au possible. Deschatelets sortit vainqueur d'une attaque de ses adversaires et vis ses coéquipiers aller porter la guerre dans le territoire de Neveu dont la superbe tenue, surtout à ce moment a sûrement été le principal facteur de la victoire de son club.

Et la cloche sonna annonçant la fin de cette joute hémérique, la chute du rideau sur la saison 1945-46 et la victoire finale du Garage Central.

Les collégiens furent les premiers à féliciter leurs adversaires (suite à la page 2)

Funérailles de Mme Samuel Fauchon

Les funérailles de Madame Samuel Fauchon d'Amos, ont eu lieu jeudi dernier le 28 février à 9.00 a.m. à la Cathédrale au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

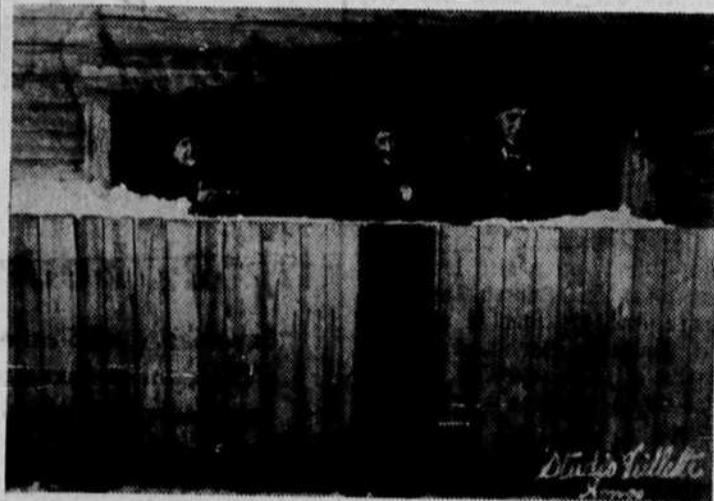
Les porteurs étaient : MM. Sylvio Langlois de St-Félix de Dalquier, Joseph Payeur, John Fraser, Josaphat Fugère, F. Bouchard et Philorum Charette, d'Amos. La bannière des dames de Ste-Anne était portée par MM. P. X. Cossette et J. G. Deschênes et les fleurs violettes en étaient tenues par Mesdames T. J. Charette, Gérard Martel Joseph Gagnon et J. P. Houde.

Mgr Dudemaine, P.D. curé de la cathédrale a fait la levée du corps et M. l'abbé Rosaire Lapointe a chanté le service divin, assisté de MM. les abbés Alphonse Plante et Armand Gendron, comme diacre et sous-diacre. La quête a été faite par mes dames T. J. Charette et Gérard Martel.

Sous la direction de M. France Brien maître de chapelle, la chorale d'Amos a chanté la messe de Requiem de style grégorien. Les solistes étaient MM. France Brien, Ivanhoe Pauzé, Paul Boutet, Arthur Drouin et Arthur Bouchard. Mlle Monette était à la console de l'orgue.

L'inhumation a eu lieu au cimetière d'Amos.

Irradiation des joutes de hockey à la patinoire d'Amos, sur les ondes de CHAD



De gauche à droite : Joseph Duguay, directeur, Gisèle Trépanier, opératrice et Armand Audet, annonceur sportif de CHAD Amos.

Sous l'oeil du photographe, on a approché de "la bande" de la patinoire en plein air, les appareils de transmission, mais pour quelques secondes seulement. Ils retourneront à la chaleur, à l'intérieur du chalet d'où se fait l'irradiation, en bordure de la patinoire. Seul Armand Audet et son micro demeureront à la fenêtre ouverte de ce chalet et braveront notre climat d'hiver pendant toute la joute.

Naissance

Dimanche le 24 février, en la cathédrale d'Amos, M. l'abbé Armand Gendron a baptisé Serge Michel, fils de M. et Madame Georges Bouchard d'Amos. Parrain, M. Gilbert Bouchard, marraine, Mlle Georgette Bouchard, frère et soeur de l'enfant; porteuse Mlle Gracia Bouchard, aussi soeur de l'enfant.

Dimanche le 24 février, en la cathédrale d'Amos l'abbé Rosaire Lapointe a baptisé Joseph Daniel, fils de M. et Madame J.-J. Fortin, d'Amos. Parrain, M. Raymond Fortin, frère de l'enfant, marraine, Mlle Martine Mallette; porteuse, Madame Armand Rivest.

Le lance-caporal Chs-Henri Mathé de retour d'outre-mer

Parmi les soldats qui nous reviennent d'outre-mer, nous sommes heureux de saluer le retour du lance-copo, Charles-Henri Mathé qui fut jadis colon à St-Félix et qui est maintenant domicilié en notre ville.

C'est en février 1943 que notre concitoyen s'enrola dans l'armée canadienne pour faire partie du régiment de Maisonneuve. Dès septembre de la même année, il suivait son régiment en Angleterre et passait de l'infanterie au corps d'ordonnance, dans lequel il servit toute la durée de la guerre à compter de l'automne 1943. Vendredi le 22 février dernier, le lance-caporal Mathé revenait parmi nous et reprenait contact avec les siens. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue.

Mariage

Samedi le 2 mars, en la cathédrale d'Amos, M. l'abbé Rosaire Lapointe a béni le mariage de M. Dominique Mayer et de Mlle Gisèle Trépanier, d'Amos. M. Bernard Mayer cousin du marié lui servait de témoin et M. Hormidas Trépanier accompagnait sa fille. A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut réception chez M. Bernard Mayer.

Les époux sont partis pour Montréal d'où ils nous reviendront dans une quinzaine de jours pour continuer d'habiter parmi nous.

Réception

Vendredi le 1er mars, Madame J.-E. St-Pierre d'Amos recevait à l'heure du thé, à sa demeure de la 10ème Avenue.

Étaient invitées : Mesdames A. A. Drouin, Edmond Carrière, Dr André Bigué, Dr Jos. Dion, Dr A. Sylvestre, J.-B. Boutin, Hector Godbout, E. Sicard, Jos. Dumont, S. P. B. Degrobois, Dr Emile Simard, L. A. Ladouceur, Jacques Bouchard, Gustave Duguay, Jos. Duguay, T. A. Lalonde, J.-P. Dulac, C.-A. Magnan, Ivanhoe Frigon, G. Montambault, J. O. A. Major, David Gourd, Alfred Roy, Henri Drouin, C.-A. Deschênes C. N. Barbès, Paul Trudel, Laval Goulet, Geo. Blais, Jos. St-Onge, Fernand, Godbout, G. Roberge, Jos. Desrosiers, Jacques Dumont, France Brien, J. de V. Lafrance, Dr Bourgault, Conrad Drouin, Fridolin Simard, J. Limoges, Lionel Parent et Yvon Lanouette.

Servaient le thé et les glaces Mesdames Edmond Carrière, France Brien, Charles Magnan, Joseph Dion et Ivanhoe Frigon, aidées de Mesdames Georges Blais et J.-P. Dulac.

Notes sociales

M. Fridolin Simard a pris l'avion à Val d'Or, jeudi dernier pour se rendre à Montréal en voyage d'affaires.

Madame Frank Blais fils de Marlatic a passé la fin de semaine en notre ville.

M. et Madame Gérard Martel ainsi que leur fils M. Jean-Jacques se sont rendu à Drummondville, en fin de semaine.

Madame Charles Magnan de Marlatic, était de passage ici en fin de semaine.

Madame Edouard Paré est de retour de voyage dans la métropole.

Madame Edwin Turnbull, de Cadillac passe quelques jours parmi nous, l'invitée de ses parents, M. le docteur et Madame André Bigué.

M. et Madame Antonio Simard et leurs enfants qui nous avaient quittés pour aller habiter Rouyn sont revenus se fixer à nouveau en notre ville.

M. A. R. Lévesque s'est rendu à Val d'Or au cours de la semaine dernière en voyage d'affaires.

M. Victor Desroberts a pris possession le 1er mars de l'Hotel Parfait qu'il a acquis de M. Ovila Cauchon. Ce dernier habitera désormais Rouyn, comme propriétaire de l'Hotel Radio.

M. L. Matte de Victoriaville était de passage parmi nous au cours de la semaine dernière.

Me Lévi Gagnon, C.R. de La Sarre était de passage au Palais la semaine dernière, à l'occasion du terme de la Cour du Magistrat.

Casier postal 69 Tél. Rés. 159 Bureau : 225

Gustave Duguay
NOTAIRE

Edifice Théâtre Royal — Amos

Au cinéma Royal, Amos

Samedi le 9, dimanche le 10 et lundi le 11 mars : "VEILLE D'ARMES" avec Annabella, Victor Francen, Signoret, Pierre Renoir et Robert Vidalin.

Pour sauver son mari, capitaine d'un croiseur français et traduit devant un conseil de guerre une femme jeune et jolie ne craint pas de mettre en lumière un incident de son passé qui risque de ruiner son bonheur conjugal. Tel est le noeud de ce drame dont l'action se déroule à bord d'un croiseur de la marine française.

Mardi le 12 et mercredi le 13 mars : "SON OF LASSIE" avec Peter Lawford, Donald Crisp et June Lockhart.

Dans ce film tout en couleurs, se déroule la vie d'un chien déclaré inapte au service de l'armée mais qui tout de même déjoue la Gestapo allemande au profit de cette armée.

Jeudi le 14 et vendredi le 15 mars : "THE VALLEY OF DECESSION" avec Greer Garson, Gregory Peck, Donald Crisp, Marsha Hunt et Lionel Barrymore.

La mise à l'écran du célèbre roman de Marcia Davenport nous démontre l'influence que peut avoir sur une famille de riches bourgeois, la simple employée d'un magnat de l'acier Greer Garson incarne à la perfection Mary Rafferty, cette intelligente petite Irlandaise dont le charme et la personnalité domine ce film, l'un des meilleurs de l'année 1945.

Samedi le 16, dimanche le 17 et lundi le 18 mars : "LE MENSONGE DE NINA PETROVNA" avec Fernand Gravey, Isa Miranda, Gabrielle Dorziat et Aimé Clarion, ces deux dernier, de la Comédie Française.

Une femme aime deux hommes déjà liés entre eux par une longue amitié. Pour éviter un drame, elle ment. Mais ce mensonge lui broie le coeur, à tel point qu'elle ne peut y survivre. Telle est l'intrigue de ce film dont l'action se déroule à St Petersburg et à Vienne dans l'atmosphère de plaisir de ces grandes capitales Européennes d'avant la guerre de 1914.

A VENDRE

Engin à vapeur de vingt (20) forces en excellent état. CONDITIONS INTERESSANTES.

S'adresser :

M. DONAT RIVARD,
301, 1ère Avenue Est,
Amos, Tél. 248

Agence d'immeubles enregistrée, courtiers en immeubles

Achat, Vente, Echange de Propriétés, Commerces et Fermes de tout genre.

Edifice A.-A. DROUIN
Amos
Casier Postal 515,
Tél. 275, Amos, P.Q.

A VOTRE SERVICE

Achat & vente d'obligations

FEDERALES — PROVINCIALES — MUNICIPALES
UTILITES PUBLIQUES ET INSTITUTIONS RELIGIEUSES

St-Onge & Fournier Inc.

J.-C. Alex St-Onge
Président

AMOS

J.-Albert Fournier
Directeur général